



Montreuil, le 30 mars 2018

Communiqué de soutien

La CGT Chancellerie et Services Judiciaires ainsi que plusieurs autres syndicats de magistrats et de personnels des services judiciaires appellent à se mobiliser le 30 mars 2018 pour dénoncer les attaques graves contre la Justice. Ils ont déclaré officiellement le décès de la Justice afin de dénoncer les attaques violentes contre celle-ci de la part d'un gouvernement qui remet en cause le service public, les droits des justiciables et des citoyens à une justice efficace et égalitaire.

La CGT PJJ, la CGT Insertion et Probation et la CGT Pénitentiaire apportent leur soutien à ce mouvement qui s'inscrit dans une dynamique plus large de lutte sociale contre la casse du Service Public et des droits des citoyens par le gouvernement.

Nous devons défendre une haute idée de la Justice et le service public pour le bénéfice du plus grand nombre !

**UNS C.G.T P.J.J. - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL Cedex.
La CGT Pénitentiaire - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL Cedex
La CGT Insertion Probation - UFSE-CGT 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL Cedex**